



METZ
ville santé

**Contrat local de santé
du territoire messin
2017 • 2020**





ÉDITO

Contrat local de santé

La santé est un bien commun, c'est l'une des premières préoccupations des Messins. 9 Messins sur 10 estiment être en bonne santé. C'est bien, mais il n'est pas possible de s'en contenter, car des inégalités d'accès aux soins subsistent selon l'âge ou le statut économique et social. Par ailleurs, de nouveaux enjeux de santé sont devant nous, je pense notamment au vieillissement de la population ou aux enjeux environnementaux qui sont étroitement liés aux questions de santé.

La santé n'est pas une compétence obligatoire des communes, mais quels élus serions-nous si nous délaissions ce domaine? Aussi, j'ai fait le choix avec mon équipe d'en faire une priorité municipale. Catherine Mergen-Morel est chargée pour le compte de la municipalité de travailler sur les questions de santé avec les partenaires de la Ville.

Aujourd'hui, avec le Contrat local de santé, nous proposons d'aller plus loin en suivant la feuille de route élaborée sur la base d'un diagnostic local, construit en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, notamment les professionnels de la santé et les associations locales - que je tiens à remercier pour leur engagement.

Dans la continuité de la politique menée par la Ville de Metz depuis 2008, le Contrat local de santé se veut un outil au service d'une meilleure prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques publiques.

Ce Contrat local de santé ne va pas faire disparaître les inégalités sociales et territoriales de santé au moment où il sera signé, mais il nous invite avant tout à travailler et indique une volonté partagée par l'ensemble des partenaires d'aller dans le même sens au service des Messins, pour améliorer leur quotidien et être au rendez-vous des enjeux qui s'annoncent.

En tant que maire de Metz, je suis heureux qu'une telle démarche collective se mette en place. Travailler collectivement sera la clé de la réussite au service des Messins.

Dominique GROS

Maire de Metz

Conseiller départemental de la Moselle

SOMMAIRE

Le Contrat local de santé : méthode et philosophie 01

Les 6 axes stratégiques 08

- Commencer la vie en bonne santé
- Agir pour la santé des femmes
- Prévenir et accompagner les maladies chroniques
- Promouvoir le bien-être psychique
- Renforcer les environnements favorables à la santé
- Organiser l'accès aux soins et les parcours de santé

Les 55 actions du Contrat local de santé 26

Les partenaires du Contrat local de santé 27

METZ, VILLE SANTÉ OMS

En 2009, la Ville de Metz adhère au Réseau français des villes-santé OMS pour une meilleure prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques menées par la Ville afin d'agir sur les déterminants de la santé.

Territoires de la vie quotidienne et du lien social, les villes constituent un échelon territorial pertinent pour la mise en place d'une politique de santé. La proximité et l'écoute du citoyen permettent un repérage précis des problématiques de santé et une adaptation continue des actions. Il apparaît qu'une commune, par ses actions et politiques, influe sur les différents déterminants de santé. Par là même, elle concourt à l'amélioration de la santé de ses habitants.

LA DÉFINITION DE LA SANTÉ NE PEUT SE LIMITER À L'ABSENCE DE MALADIE

«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité», définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une bonne santé, c'est la capacité d'un individu à atteindre un bien-être complet et de pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et être capable de s'adapter à l'environnement dans lequel il évolue.

LA PROMOTION DE LA SANTÉ, UNE STRATÉGIE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS

La promotion de la santé vise à l'équité en matière de santé en réduisant les écarts actuels dans l'état de santé et en donnant à tous les individus les moyens et les occasions pour réaliser pleinement leur potentiel de santé. L'enjeu de la promotion de la santé dépasse le seul secteur de la santé et des soins et s'étend à tout ce qui touche au bien-être de chacun.

LA CHARTE D'OTTAWA, ACTE FONDATEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ, 5 PRINCIPES STRATÉGIQUES :

1 ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ

2 CRÉER DES MILIEUX FAVORABLES

3 RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE

4 ACQUÉRIR DES APTITUDES INDIVIDUELLES

5 RÉORIENTER LES SERVICES DE SANTÉ

ÊTRE UNE VILLE SANTÉ OMS, C'EST

- Garantir l'équité
- Travailler en partenariat
- Développer la solidarité
- Favoriser l'autonomie
- Assurer le développement durable

Ce sont les valeurs qui guident l'action du Réseau français des villes-santé et ses membres.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ: MÉTHODE ET PHILOSOPHIE

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, C'EST...

6 AXES STRATÉGIQUES ET 11 OBJECTIFS PRINCIPAUX ÉLABORÉS À PARTIR :

D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ...

- Un profil santé de la Ville de Metz et du territoire de l'agglomération messine par le diagnostic local de santé.

- Les travaux de 7 groupes thématiques du CLS (santé des enfants, santé des jeunes, santé des femmes, maladies chroniques, santé environnement, accès aux soins, parcours de santé).

- Les travaux de 4 groupes de travail thématiques du Conseil local de santé mentale du territoire messin (promotion de la santé mentale, logement et santé mentale, connaissance entre les acteurs, situations individuelles en difficultés).

DU TRAVAIL DE SYNTHÈSE...

... D'un comité technique.

D'UNE INSTANCE DÉCISIONNELLE...

Le comité de pilotage présidé par le maire de Metz et le directeur général de l'ARS Grand Est.

D'UN PARTENARIAT...

... Entre la Ville de Metz et Metz Métropole, l'Agence régionale de santé Grand Est, le Conseil régional Grand Est, le Conseil départemental de Moselle, les hôpitaux, le régime local d'assurance maladie et les associations.

D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE...

... Par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est (Ireps).

LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ: UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR REPÉRER LES BESOINS

Ce diagnostic, réalisé sur la période 2015-2016 par l'Observatoire régional de la santé et des affaires sociales de Lorraine (ORSAS) et l'Ireps, qui mobilise une approche qualitative, s'est appuyé sur une méthode de diagnostic partagé permettant de croiser les regards et de prendre en compte trois types de sources d'informations.

HABITANTS

Groupes de parole, micros-trottoirs, enquête sur la santé perçue renseignée par 1300 Messins.

PAROLE

D'EXPERTS

7 tables rondes avec les « personnes ressources »: partenaires institutionnels et associatifs de terrain, professionnels de santé, représentants des associations de malades.

INDICATEURS

QUANTITATIFS

Indicateurs socio-économiques et sanitaires, recensement de l'offre sanitaire, institutionnelle et associative, appui sur les études thématiques du territoire.

Le Contrat local de santé de la Ville de Metz s'inspire fortement des principes et des valeurs des Villes santé OMS. Au carrefour des préoccupations sociales et environnementales, la santé publique œuvre au bien-être de tous. L'action municipale portera notamment sur le développement de structures et actions porteuses de cette volonté et sur le renforcement de la prévention.

UNE ACTION SANTÉ GLOBALE PRIORISÉE AUTOUR DE 6 AXES STRATÉGIQUES

La Ville de Metz, l'Agence régionale de santé Grand Est et leurs partenaires locaux signataires du CLS s'engagent autour de 6 axes stratégiques correspondant aux priorités du diagnostic local de santé.

Chaque axe stratégique est décliné en objectifs (11 au total). Chaque objectif se décline en actions concrètes (55 au total, voir liste page 22).

3 orientations ont été retenues :

- Décliner la politique de santé en fonction des besoins de la population et des spécificités des quartiers.
- Créer de nouvelles structures et services favorisant l'égalité d'accès aux soins pour tous.
- Prendre en compte les questions d'environnement et de santé.

DES PRINCIPES FONDAMENTAUX TRANSVERSAUX

Développer une politique locale de santé renouvelée et mieux intégrée aux politiques publiques

Face à des contraintes financières et humaines de plus en plus fortes et à l'existence de problématiques de santé et de stratégies complexes et multiples pour les résoudre, il est nécessaire de se doter d'une politique fixant une ligne directrice claire. Il s'agit de se questionner sur la cohérence et la pertinence des actions en fonction des besoins du territoire, des priorités nationales et régionales de santé.

Coordonner et mutualiser les acteurs et les actions

Le partage d'expériences et la co-construction des actions est au centre de la démarche CLS.

Agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé

Ces inégalités sont les disparités observées entre la santé des populations socio-économiquement favorisées et défavorisées. Elles ne touchent pas seulement les personnes les plus défavorisées. L'ensemble de la population est concerné. «*Les inégalités sociales de santé suivent une distribution socialement stratifiée au sein de la population. En d'autres termes, chaque catégorie sociale présente un niveau de mortalité, de morbidité plus élevé que la classe immédiatement supérieure*» (INPES).

Évaluer les actions

Les partenaires s'engagent à mesurer ensemble les résultats des actions engagées, et éventuellement à les réorienter ou à les moduler en fonction des conclusions de l'évaluation.

UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE

Afin de favoriser la discussion citoyenne et la participation autour du CLS et de la promotion de la santé, la Ville de Metz assure :

- le soutien et l'accompagnement d'une centaine de structures engagées sur les questions de santé et de promotion de la santé et leur donne un véritable statut de partenaire de la Ville.
- la participation des partenaires dans les instances, commissions et groupes de travail du CLS avec :
 - une participation active au diagnostic santé et à la programmation des actions ;
 - le développement d'un Conseil local de santé mentale et de commissions thématiques ;
 - le développement de la démarche d'habitants relais ;
 - l'association des usagers à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
 - la présentation du CLS et un débat dans les lieux de concertation existants : conseils d'école, conseil consultatif de secteur, etc.



Les 6 axes
stratégiques de
METZ
ville santé

01. COMMENCER LA VIE EN BONNE SANTÉ

La petite enfance est une période cruciale dans la construction de l'individu, et les événements vécus dans cette période sont susceptibles d'avoir une influence sur le long terme. Un environnement favorable chez l'enfant influe sur sa santé globale et, plus tard, sur sa santé d'adulte. A contrario, l'adversité à laquelle l'enfant peut être confronté est un facteur potentiel d'altération de santé à l'âge adulte.

SANTÉ DES ENFANTS

La Ville de Metz, soucieuse du bien-être et du bien grandir des enfants, a développé avec les partenaires locaux de nombreux projets et dispositifs tels que le Projet éducatif territorial et le Programme de réussite éducative qui tient compte des problématiques de santé de l'enfant dans l'accompagnement proposé.

Pour les plus petits, la Ville de Metz s'est dotée d'un Projet éducatif petite enfance, d'un projet d'Éveil au langage, d'un accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap et en partenariat avec le CCAS et l'Éducation Nationale, a mis en place le dispositif Passerelle dans les

zones d'éducation prioritaire, permettant aux enfants de moins de 3 ans de s'adapter progressivement à la vie en collectivité pour les conduire à une intégration scolaire réussie.

La parentalité apparaît comme une notion transversale des problématiques de santé chez les enfants. L'importance de la prévention à destination des parents est jugée primordiale.

À ce titre, la Ville de Metz s'est dotée d'une Mission parentalité qui conduit des actions et des rencontres très régulières avec les familles pour les accompagner au quotidien dans leur rôle parental.



SANTÉ DES JEUNES

En France, les jeunes entre 15 et 25 ans se déclarent globalement en «bonne» santé. Leur perception de la santé, proche de la notion de bien-être, reflète en partie leurs modes de vie qui impliquent parfois l'adoption de comportements à risque.

Selon l'enquête Escapad 2014 de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, 89% des jeunes de 17 ans ont déjà bu de l'alcool, 68% d'entre eux ont déjà fumé une cigarette et 48% ont expérimenté le cannabis. Ainsi, même si les jeunes considèrent qu'ils vont bien, leurs comportements à risque peuvent être un frein dans leur parcours de vie.

En Lorraine, cette tendance est confirmée puisque 65% des jeunes lorrains ont expérimenté le tabac et 41% le cannabis. La région comptait 91% d'expérimentateurs d'alcool en 2014 contre 12% d'usagers réguliers.

Selon les chiffres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), 15% des adolescents pré-

sentent des signes tangibles de souffrance psychique. La prévalence de l'obésité chez les 15-24 ans a augmenté de 35 % entre 2009 et 2012, passant à 5,4%. À cela peuvent s'ajouter des phénomènes de précarité sociale et économique qui touchent durement cette génération : 25% des jeunes en recherche d'emploi rencontrent des difficultés d'insertion. La précarité n'est pas sans conséquence sur un état de santé global : mal-être, non recours aux soins, etc.

Selon l'Insee, la population de l'agglomération messine demeure jeune avec plus de 30% de moins de 25 ans en 2012. Il est donc important de s'intéresser à ce public qui recouvre selon le diagnostic local de santé «diverses réalités selon le critère d'approche : âge, scolarisation ou non, situation familiale, situation socio-économique, handicap».

Si localement il existe déjà une diversité d'offre de santé pour les jeunes, dans le cadre d'une volonté municipale de soutenir au mieux une politique globale en faveur de la jeunesse, il est important d'envisager une réponse locale encore plus adaptée pour inciter les jeunes à améliorer et à mieux prendre en compte leur santé.

CHIFFRES CLÉS

Chez les enfants de 4 ans des écoles maternelles messines vus en bilan de santé PMI

29% présentent des troubles du langage détectés	25,6% présentent des troubles visuels détectés	15,4% présentent des caries dentaires détectées	8,5% sont en surpoids ou obésité	7,7% présentent des troubles auditifs détectés	39% sont orientés vers un spécialiste (orthophoniste, O.R.L., ophtalmologue, dentiste)
---	--	---	--	--	--

Ces chiffres varient du simple au triple selon les quartiers. Source: données PMI, 2016

OBJECTIF 1

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET L'HYGIÈNE DE VIE DES ENFANTS DE 0 À 11 ANS

ACTION PHARE : L'hygiène de vie, on y réfléchit ?

- Principaux partenaires: l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est, le Centre Edison, le CMSEA et l'Education nationale (écoles concernées et Inspection)
- Public cible: les enfants en classe de CM2 et leurs parents, ainsi que leurs professeurs

Enjeux

Renforcer les savoirs, le savoir-être et le savoir-faire des enfants en matière d'hygiène de vie et de bien-être.

Renforcer les connaissances et les compétences des parents en matière d'hygiène de vie (nutrition, rythmes de vie, rapport aux écrans, etc.) et de bien-être.

À cet égard, renforcer les compétences psychosociales des élèves, c'est permettre à chacun de faire des choix éclairés et responsables, pour lui-même et vis-à-vis d'autrui, comme de son environnement.

Cette stratégie d'intervention s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et à la santé à l'école.

Explication

Au cours de la dernière décennie, plusieurs évaluations d'impact ont montré que les interventions en milieu scolaire portant sur le renforcement des compétences psychosociales des élèves participaient à une prévention efficace des comportements néfastes que pourraient développer les jeunes durant leur adolescence.

L'action expérimentale présente donc un caractère innovant :

- Il s'agit d'un programme d'intervention élaboré collectivement, impliquant à la fois les élèves, parents et professionnels de l'éducation.
- Plutôt qu'une intervention de sensibilisation ponctuelle, il s'agit d'élaborer une démarche suivie qui permettra des actions coordonnées, programmées et inscrites dans le temps.

Contenu et déroulement

Cette action se mettra en place sur les 3 années scolaires de 2017 à 2020 et prendra appui sur :

- Un partenariat avec l'Inspection académique et les membres de l'équipe pédagogique de chaque établissement (directeurs, professeurs des écoles et infirmières scolaires).
- Un programme d'intervention sur 7 séances dont le contenu sera adapté aux besoins de chaque établissement.
- L'implication des parents dans les actions menées auprès des élèves.
- La valorisation des activités réalisées avec les élèves lors de temps forts avec les parents.

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER LES CONDITIONS FAVORABLES À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DES JEUNES DE 12 À 25 ANS SUR LE TERRITOIRE DE METZ

ACTION PHARE : Les conduites à risques ? Parlons-en entre jeunes !

- Principaux partenaires: le Centre Edison, le service en amont et l'équipe de prévention du CMSEA, le CRI-BIJ de Metz, l'Education Nationale, la MGEL
- Public cible: les jeunes de 12 à 25 ans. Le groupe de pairs sera constitué des jeunes bénévoles du CRI-BIJ, des étudiants conseillers santé MGEL, de lycéens et de jeunes bénévoles de l'équipe prévention du CMSEA

Enjeux

Développer une démarche « par les pairs » pour permettre à des jeunes d'être acteurs de l'action, ce qui favorise leur engagement social dans la santé et leur autonomie. La démarche consiste à former un groupe de jeunes pour qu'ils interviennent auprès d'autres jeunes, en s'appuyant sur la création d'un outil pédagogique.

Explication

Lorsqu'ils sont en difficultés, les jeunes vont essentiellement se confier à des pairs, d'autres jeunes, qui peuvent être des relais avec les adultes, des médiateurs ou des détenteurs d'informations. L'éducation par les pairs en matière de santé offre une opportunité de repenser la prévention en direction des jeunes, à condition de s'adosser à des professionnels, de suivre une méthodologie et de former les pairs pour garantir leurs compétences.

Contenu et déroulement

- Constituer un comité de pilotage avec les partenaires impliqués dans l'action.
- Créer un groupe de jeunes volontaires en vue de les sensibiliser aux conduites à risque : travailler sur leurs représentations et les amener à réfléchir aux motivations et aux effets recherchés pouvant expliquer ces comportements en dépit des risques. Ainsi, les jeunes prendront du recul et acquerront de nouvelles connaissances qu'ils pourront transmettre à leurs pairs.
- Accompagner ce même groupe à la réalisation d'interventions auprès d'autres jeunes.



02.

AGIR POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, elles ne sont pas épargnées par les grands défis de santé publique auxquels fait face notre société (tabac, alcool, maladies chroniques...). Elles doivent également relever des défis spécifiques : accès à la contraception, à l'IVG, grossesse et périnatalité, stress, anxiété, renoncement aux soins, violences, sexisme, etc. Les femmes se perçoivent en moins bonne santé que les hommes et déclarent plus de maladies. Elles ont un taux de renoncement aux soins pour des raisons financières plus important.

À Metz, dans le cadre du diagnostic local de santé et de l'élaboration du CLS, les acteurs locaux ont priorisé la santé génésique-sexualité-vie affective et les violences faites aux femmes comme les enjeux prioritaires de notre territoire.

Les constats recueillis auprès des acteurs du territoire et des femmes font état d'un manque de connaissances et de difficultés d'accès aux soins en matière de santé génésique (reproductive et sexuelle). La précarité éducative concernant la santé génésique est perçue comme un facteur aggravant fortement la santé des femmes.

Les violences subies par les femmes sont également l'un des déterminants majeurs influant sur leur santé. En 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes est promue grande cause nationale. La Moselle se positionne dans les 5 premiers départements concernant les morts violentes au sein du couple.

Au cours des réunions du groupe de travail « santé des femmes », il a été mis en exergue le besoin d'outiller et de former les professionnels de santé et les travailleurs sociaux et la nécessité d'offrir aux victimes de violences une prise en charge adaptée et globale sur le territoire. À l'heure actuelle, l'AIEM avec son lieu d'accueil Inform'elles assure l'accompagnement de ces femmes victimes de violences dans ses locaux domiciliés à Metz centre.

La Ville de Metz souhaite contribuer à la réduction des inégalités de santé entre les femmes et les hommes s'inscrivant ainsi dans la loi de modernisation de notre système de santé.



OBJECTIF 1

DÉVELOPPER LES CONDITIONS PROPICES À L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS FAVORABLES EN MATIÈRE DE SANTÉ GÉNÉSIQUE, DE SEXUALITÉ ET DE VIE AFFECTIVE

ACTION PHARE : Paroles de femmes

- Principaux partenaires : école de Sages-femmes du CHR de Metz-Thionville, centres sociaux de la ville de Metz, atelier Santé Ville de Metz
- Public cible : toutes les femmes messines volontaires, groupe de 12 à 15 personnes par centre social

Enjeux

- Améliorer la connaissance des femmes sur la santé génésique, la contraception, le consentement et la sexualité.
- Améliorer l'accès aux soins, au dépistage et à la prévention.
- Accompagner les mères dans l'éducation des enfants en matière d'anatomie et de physiologie.

Contenu et déroulement

Un cycle de 4 séances de 2 heures d'information-prévention pour un groupe de femmes volontaires est proposé au sein des centres sociaux sous la forme d'un « café klatch ».

Le contenu de ces séances est co-construit avec les femmes et la référente famille du centre social.

Ces séances sont animées par des étudiantes sages-femmes et leur formatrice, préalablement formées et préparées à ces actions d'éducation pour la santé.

À la fin de chaque séance collective, des temps d'échanges individuels relatifs aux questions de sexualité (sexualité, anatomie/physiologie, contraception, IVG, infections sexuellement transmissibles) et de santé génésique sont proposés.



OBJECTIF 2

RENFORCER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES PERSONNES VICTIMES D'INÉGALITÉS DE GENRE ET DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES

ACTION PHARE : Coordination des professionnels dans le cadre de la prise en charge des femmes victimes de violences

- Principaux partenaires: Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), CHR Metz-Thionville, AIEM, partenaires institutionnels (ARS, Police, Gendarmerie, CAF, Conseil Départemental, etc.), justice, associations, structures d'hébergement, professionnels libéraux et structures hospitalières
- Public cible: les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux, professionnels des Forces de l'ordre et professionnels du champ judiciaire

Enjeux

L'État a acté la mise en réseau territorial des professionnels autour de la thématique des violences conjugales et leur animation par des « chefs de file » associatifs. Cette mise en réseau permet de :

- Développer une meilleure connaissance des violences conjugales en termes juridiques, sociaux, psychologiques et de santé pour les professionnels.
- S'inscrire en tant qu'institution et professionnels dans le réseau messin.
- Identifier les champs d'intervention et le fonctionnement de chaque institution.
- Repérer des dysfonctionnements dans la prise en charge des violences conjugales et être une force de proposition d'interventions auprès des services concernés.

Contenu et déroulement

- Partage de connaissances, savoir-faire et informations entre professionnels.
- Identification des besoins des professionnels et des victimes dans le cadre du réseau messin et adaptation des réponses apportées sur le territoire.
- Élaboration d'une convention police-justice-hôpital.
- Formalisation d'une fiche « parcours type des victimes de violences » sur le territoire messin.

LES 6 AXES STRATÉGIQUES

03. PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES MALADIES CHRONIQUES

Les maladies cardio-vasculaires et les cancers ont été reconnus comme principales causes de décès et les maladies respiratoires et le surpoids-obésité concernent une proportion importante de la population. Ces maladies requièrent une attention particulière et nous amènent à réinterroger nos modes de vie.

Ces maladies reconnues au niveau national ne peuvent être ignorées, et la Ville de Metz a choisi d'accompagner et soutenir les acteurs locaux menant des actions de prévention et d'éducation pour la santé en partenariat avec les habitants et des professionnels qualifiés. Pour exemple, le centre socioculturel de Bellecroix organise un programme d'ateliers « Santé vous bien ».

La Ville de Metz souhaite insuffler et accompagner les réflexions et les expérimentations de programmes et outils contribuant au développement des aptitudes individuelles, comme le programme Sport Santé, Je t'aime mon cœur, programme d'aide à l'arrêt du tabac, toujours dans une optique d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des inégalités de santé.

CHIFFRES CLÉS

1/5

1 habitant sur 5 de la métropole en Affection de longue durée (ALD), principalement pour tumeurs malignes, maladies du cœur et diabète.

Comme au niveau national, à Metz le diabète est la principale pathologie en termes de prévalence, suivi par les maladies cardiovasculaires et les tumeurs malignes.

À Metz, comme en Moselle, les taux de participation au dépistage du cancer colorectal et du cancer du sein sont inférieurs aux objectifs attendus :

• la participation est de

24,2%

pour le dépistage du cancer colorectal (45% attendus)

• et de

43,5%

pour le dépistage du cancer du sein (70% attendus).

OBJECTIF 1

RENFORCER LES COMPORTEMENTS PROTECTEURS EN MATIÈRE DE MALADIE CHRONIQUE

ACTION PHARE : accompagner les habitants vers le dépistage organisé des cancers

- Principaux partenaires: Ligue contre le cancer, AMODEMACES, représentants des professionnels de santé (URPS), médecins libéraux, sages-femmes, Ireps, centres sociaux culturels, etc.
- Public cible: les habitants de Metz et plus particulièrement ceux âgés de 50 à 74 ans et des jeunes femmes dès 25 ans.

Enjeux

- Faire évoluer favorablement les représentations des habitants sur le dépistage organisé des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus.
- Renforcer les connaissances des habitants et des professionnels sur le dépistage organisé des cancers.
- Accompagner vers le dépistage les populations les plus éloignées du système de santé.
- Favoriser les prises en charge précoces des cancers.

Contenu et déroulement

- Former des ambassadeurs relais au sein de la population afin d'informer et de mobiliser leurs pairs sur les dépistages organisés.
- Organiser des temps d'information sur le dépistage du cancer par les habitants relais formés, à partir des idées reçues et des représentations des personnes sur le dépistage.
- Organiser la campagne Octobre rose et Mars bleu sur Metz.
- Réaliser des rencontres individuelles avec les professionnels de santé et les travailleurs sociaux de Metz autour du dépistage organisé.



OBJECTIF 2

AMÉLIORER L'OFFRE DE PROGRAMMES ET LES ACTIONS DE PRÉVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES MALADIES CHRONIQUES

ACTION PHARE : Programme Sport Santé

- Principaux partenaires: Réseau de santé Metz Arrondissement, Université de Lorraine, CPAM, ARS, DRJSCS, associations d'usagers, Comités régional et départemental olympique et sportif, associations sportives, Ligue contre le cancer, etc.
- Public cible: les habitants du territoire et, plus particulièrement, les personnes adultes sédentaires vivant sur le territoire messin atteintes de maladies chroniques (obésité, diabète type 2, maladies cardiovasculaires stabilisées, hypertension artérielle, cancers en rémission depuis 6 mois).

Enjeux

- Favoriser la pratique d'activité physique bénéfique à la santé des habitants de Metz.
- Renforcer la pratique d'une activité physique régulière, modérée et adaptée à l'état de santé des adultes sédentaires souffrant de maladies chroniques.

Contenu et déroulement

- Créer un groupe de travail sur le Sport Santé à Metz.
- Élaborer collectivement un programme Sport Santé adapté au territoire messin et l'expérimenter.
- Amener les patients, à la suite de l'expérimentation, à une pratique autonome et régulière d'activité physique.

04.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE

L'OMS estime aujourd'hui qu'une personne sur cinq vivra au cours de sa vie un trouble psychique. De plus, le suicide est une des premières causes de mortalité prématurée en France.

Les maladies psychiques comprennent des troubles relativement mineurs ou n'apparaissant que sur une période limitée de la vie (dépression légère, trouble du comportement passager, etc.). Elles incluent aussi des états chroniques graves (psychose chronique) et des troubles aigus sévères avec risque de passage à l'acte (suicide, mise en danger d'autrui). Elles sont également à l'origine de handicaps, d'incapacités et de désinsertion sociale.

Sur le territoire messin, l'analyse des données relatives aux affections psychiatriques et à la mortalité par suicide révèle une situation préoccupante concernant la détection, et, ou la prise en charge de la souffrance psychique notamment féminine.

L'ARS Grand Est et le Centre hospitalier de Jury collaborent depuis 2015 avec le soutien de la Ville de Metz pour installer sur le territoire messin un Conseil local de santé mentale (CLSM). Cette plateforme de concertation et de coordination a pour but de promouvoir une santé mentale positive sur le territoire messin. Cet outil, au service des politiques locales, aide à définir et mettre en œuvre, par un travail de partenariat et de réseau, les actions pertinentes par rapport aux besoins de la population.

Cette promotion vise toutes les personnes ainsi que les groupes à risques et les personnes atteintes d'un trouble psychique. Les inégalités associées au genre, à la pauvreté, à une incapacité, au chômage ou encore à l'exclusion sociale ont un impact considérable sur la santé mentale. L'entraide mutuelle entre pairs (groupe de parole, activités) figure parmi les initiatives les plus porteuses. L'habitat, l'école, le travail et la collectivité sont les milieux-clé de l'action.



OBJECTIF

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE DES HABITANTS DU TERRITOIRE MESSIN

ACTION PHARE : Animation du Conseil local de santé mentale du territoire messin

- Principaux partenaires : ARS Grand Est, psychiatrie publique, hôpitaux, représentants des professionnels de santé, élus locaux, structures sociales et médico-sociales, usagers et aidants, etc.
- Public cible : Les acteurs locaux du territoire, les usagers et les aidants et plus largement le grand public.

Enjeux

3 objectifs stratégiques :

- Inclusion dans la cité : Améliorer l'intégration sociale des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.
- Amélioration des parcours : Améliorer les parcours de santé, de soins, de vie des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.
- Coordination entre les acteurs : Développer un dispositif de coordination intersectorielle des acteurs du territoire en matière de santé mentale.

Contenu et déroulement

- 3 niveaux de concertation : assemblée plénière, comité de pilotage et groupes projets.
- 4 thématiques sont actuellement travaillées :

La promotion de la santé mentale

La connaissance entre les acteurs

L'accès et le maintien dans le logement

L'accompagnement des personnes en souffrance psychique

- Des projets en cours et à venir : site internet du CLSM, guide de la santé mentale sur Metz, actions de sensibilisation des acteurs de terrain, partenariat avec l'Inserm pour être territoire expérimental du Programme national de recherche interventionnelle et évaluative mené pour la prévention du suicide, etc.

- Les Semaines d'information sur la santé mentale qui se déroulent tous les ans au mois de mars, à destination du grand public avec différentes manifestations dans la ville. En 2018, ces semaines auront lieu du 12 au 25 mars sur le thème « Santé mentale : parentalité et enfance ».

05. RENFORCER LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

La santé au sens large dépend beaucoup du lieu où l'on vit, où l'on travaille, où l'on va à l'école, de son foyer ou de son quartier. Un environnement sain et sûr est une des conditions primordiales à une bonne santé. La Ville est traditionnellement investie des missions de salubrité et d'hygiène du cadre de vie.

Ces missions essentielles se sont enrichies d'actions et de projets répondant aux préoccupations actuelles de santé environnementale. Les effets sur la santé liés à la dégradation de l'environnement, sont de mieux en mieux identifiés. Plus de 20% de la population française souffre ainsi d'allergies respiratoires provoquées par des facteurs environnementaux. Il est donc nécessaire d'agir de manière à préserver durablement notre environnement. À cet effet, la Ville de Metz est forte d'innovations et d'expérimentations notamment à travers son Agenda 21.

C'est dans cette optique que la Ville de Metz a souhaité contribuer à offrir aux familles et à tous les citoyens et visiteurs de Metz des espaces publics et des espaces verts de détente plus sains et améliorer ainsi la qualité de l'air extérieur. Dès 2009, la Ville s'est engagée dans l'objectif « zéro pesticide » en abandonnant totalement les herbicides et en réduisant de plus de 98% l'utilisation de pesticides. Depuis, la Ville va plus loin en participant au réseau Pollin'air et en optimisant l'implantation des arbres et arbustes selon leurs fonctions écologiques.

Dans le cadre du CLS et de l'Agenda 21, il est prévu d'intégrer les notions de santé environnementale et de développement durable dans les projets du Plan local d'urbanisme intercommunal. La Ville de Metz et ses partenaires vont également accompagner le renforcement des dispositifs favorisant la mobilité active, comme renforcer l'offre de stationnement vélo et la location de vélos à assistance électrique, renforcer l'apprentissage du vélo chez les enfants et les adultes, mettre en place une offre de pratique d'activité physique gratuite en plein air et en milieu urbain accessible à tous.



OBJECTIF 1

AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT DES ENVIRONNEMENTS PHYSIQUES LOCAUX DU TERRITOIRE

ACTION PHARE : Évaluation de la qualité de l'air dans les crèches et les écoles

Principaux partenaires: les services patrimoine bâti et logistique technique, éducation, petite enfance de la Ville de Metz, Metz Métropole, ATMO Grand Est, les établissements accueillant des enfants (crèches gérées par la Ville de Metz et les écoles maternelles et élémentaires du territoire messin), Mutualité française Grand Est

Public cible: les enfants de moins de 6 ans.

Enjeux

La loi, portant engagement national pour l'environnement, a acté l'engagement fort de rendre progressivement obligatoire la surveillance régulière de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Cette réglementation impose un suivi obligatoire de la qualité de l'air intérieur ou la mise en œuvre d'actions de prévention dans les écoles maternelles, primaires et les crèches, avant le 1^{er} janvier 2018.

Les collectivités locales ont un rôle clé à jouer pour mettre en œuvre cette nouvelle mesure. La dynamique locale, avec l'accompagnement de Metz Métropole et l'association ATMO Grand Est, agréée dans ce domaine, permet d'aller plus loin avec une information et une sensibilisation des usagers, gage d'une mise en œuvre efficiente.

Contenu et déroulement

- Réaliser un état des lieux de l'aération des établissements scolaires maternelles et primaires et les crèches gérées par la Ville de Metz.
- Mettre en place un plan d'action réalisé à partir d'un bilan des pratiques observées dans chaque établissement.
- Sensibiliser les usagers (personnel, élèves, professeurs) des établissements par la mesure de CO₂ dans leur établissement.
- Mettre en place un atelier par an d'information et de sensibilisation à la santé environnementale à destination des professionnels de la petite enfance des crèches municipales.



OBJECTIF 2

AMÉLIORER L'OFFRE ÉCORESPONSABLE DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ET D'ALIMENTATION

ACTION PHARE : Ateliers éco-gestes

- Principaux partenaires: Metz Métropole, Mutualité française Grand Est, UFC Que Choisir, CPN Coquelicots, Ferme de Borny, WECF-France, etc.
- Public cible: les habitants du territoire messin et plus particulièrement les publics les plus vulnérables aux polluants environnementaux : les femmes enceintes, les jeunes enfants et les personnes âgées. Ces ateliers s'adresseront donc également aux futurs et jeunes parents.

Enjeux

La Ville de Metz et les acteurs du territoire s'engagent dans une démarche d'amélioration de l'offre écoresponsable en matière de mobilité et d'alimentation sur le territoire. Néanmoins, pour réduire l'exposition de la population aux polluants environnementaux, il est également nécessaire de sensibiliser et d'accompagner la population à une meilleure prise en compte du lien entre les habitudes de vie et de consommation et les enjeux de santé environnementale.

Contenu et déroulement

- Mise en place d'ateliers participatifs adaptés à la demande et au besoin des habitants et des professionnels du territoire.
- Types d'ateliers proposés: fabrication de produits ménagers sains, Ma maison ma santé, Ma maison ma nature, Nesting (pour futurs et jeunes parents), ateliers alimentation saine et durable, apéros énergie, etc.
- Création d'un comité opérationnel pour la planification et la communication de ces ateliers.



LES 6 AXES STRATÉGIQUES

06. ORGANISER L'ACCÈS AUX SOINS ET LES PARCOURS DE SANTÉ

L'accès à la santé et aux soins de premier recours est un enjeu majeur en matière d'aménagement du territoire et de lutte contre les inégalités de santé pour les prochaines années.

À Metz, l'effectif de médecins généralistes libéraux est favorable au regard de la situation nationale. Néanmoins, la moyenne d'âge des médecins généralistes installés sur le territoire est plus élevée et leur répartition géographique diffère selon les quartiers. Le groupe de travail « Accès aux soins » du CLS, a également fait le constat de la difficulté du public rencontré d'accéder à un médecin traitant sur le territoire.

Face à ce contexte, le développement de structures d'exercice coordonné contribue à améliorer l'accès aux soins et permet de mettre en place des actions de prévention. En effet, ces structures se caractérisent par une continuité des soins (large amplitude d'ouverture de 8H à 20H), une coordination entre professionnels de santé formalisée dans un projet de santé, et un système d'information permettant le partage des données concernant les patients, entre professions de santé différentes. Ces modes d'exercice renforcent enfin l'attractivité de la médecine générale pour les jeunes diplômés.

Concernant l'organisation des parcours de santé celle-ci doit notamment prendre en compte le vieillissement de la population. Les pathologies liées à l'avancée en âge deviennent de plus en plus prégnantes (maladies d'Alzheimer et de Parkinson, maladies cardiovasculaires, arthrose et ostéoporose, troubles de la continence, problèmes dentaires, malvoyance, chutes, etc.).

À Metz, comme en Lorraine, l'analyse des taux de mortalité à partir de 65 ans révèle une surmortalité des populations âgées de 13% par rapport aux références nationales, notamment chez les femmes âgées.

La Ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Metz et leurs partenaires se mobilisent pour améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes âgées fragiles et lutter contre l'isolement et la solitude, qui sont des enjeux de société majeurs.

CHIFFRES CLÉS À METZ

- 120** médecins généralistes pour 100 000 habitants (106 au niveau national)
- 78** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (57 au niveau national)
- 182** infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (165 au niveau national)
- 96** kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants (101 au niveau national)
- 13** sages-femmes libérales pour 100 000 habitants (8 au niveau national)

OBJECTIF 1

AMÉLIORER L'OFFRE DE REPÉRAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS EN SITUATION DE FRAGILITÉ DANS LEURS PARCOURS DE SANTÉ, DE SOINS ET DE VIE

ACTION PHARE : Lutte contre l'isolement des personnes âgées

- Principaux partenaires: Comité de pilotage composé du CCAS de Metz, de la CARSAT Alsace-Moselle et fédération ADMR de la Moselle
- Principaux partenaires de mise en œuvre: Conseil départemental, bailleurs sociaux, centres sociaux, structures d'aide à domicile, résidences autonomie, associations culturelles et sportives drainant du public senior, professions libérales du quartier, comité de quartier, association MONALISA, Label Vie, Réseau de santé Metz arrondissement, etc.
- Public cible: Les personnes âgées de plus de 55 ans

Enjeux

Ce projet s'inscrit dans le dispositif MONALISA, mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées, mis en œuvre par le ministère en charge des personnes âgées et de l'autonomie.

Lutter contre l'isolement social des personnes âgées suppose avant tout d'encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social avec ce public fragilisé.

Pour ce faire, les équipes citoyennes MONALISA s'organisent en associations ou au sein d'associations existantes, du CCAS, des centres sociaux, etc.

Contenu et déroulement

➤ Mettre en place un comité technique: renforcer la concertation et la coordination entre les partenaires et travailler à partir de l'existant sur le territoire.

- Recruter des bénévoles: mise en place d'actions Bien Vieillir avec une séance consacrée à la place du seniors dans la cité et le bénévolat, plan de communication et mobilisation des médias, temps de rencontre.
- Former des bénévoles sur les principes et les valeurs énoncés dans la charte MONALISA.
- Mettre en œuvre l'action de repérage des personnes en situation d'isolement: enquête, observatoire des personnes en situation d'isolement, sensibilisation des acteurs, plan de communication, ligne téléphonique dédiée et permanences d'accueil des publics.
- Mettre en place des actions co-construites avec les personnes isolées repérées: développer un service d'entraide et le service Ag'Écoute, visites de convivialité, actions collectives de convivialité et de prévention.

La première expérimentation de ce projet se fera sur le quartier de Bellecroix.

OBJECTIF 2

AMÉLIORER L'ACCÈS À LA SANTÉ, AUX SOINS, AUX DROITS POUR LES PUBLICS VULNÉRABLES

ACTION PHARE : Accompagner les projets d'exercice coordonné

- Principaux partenaires: Agence régionale de santé Grand Est, représentants des professionnels de santé et professionnels de santé, FEMALOR, FFMPSP, Conseil régional Grand Est
- Public cible: les habitants de Metz et en particulier ceux des quartiers les moins favorisés en offre de santé

Enjeux

- Renforcer l'offre de soins et favoriser sa coordination dans les quartiers déficitaires.
- Rendre plus attractif l'exercice médical au sein des quartiers, notamment des quartiers prioritaires politique de la ville.
- Soutenir le développement d'exercice coordonné, comme les Maisons de santé pluri-professionnelles, en fonction des besoins du territoire couvert.

Contenu et déroulement

- Accompagner les professionnels de santé dans l'élaboration de projets d'exercice coordonné émergent sur le territoire messin.
- Soutenir financièrement et foncièrement les projets d'exercice coordonné sur le territoire messin.
- Accompagner les équipes de professionnels de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de santé.

ACTION PHARE : Plateforme centrale d'accueil et d'accompagnement médico-psycho-social en centre-ville

- Principaux partenaires: les acteurs du champ de la santé et du social du territoire
- Public cible: cette plateforme sera ouverte de façon inconditionnelle à toutes les personnes en situation de précarité, quelle que soit leur situation sociale, administrative et économique, rencontrant des difficultés d'accès à la prévention, aux droits et aux soins sur le territoire messin.

Enjeux

- Améliorer les connaissances des personnes sur leurs droits et l'accès à ces droits.
- Réduire le risque de retard de recours et de renoncement aux soins.
- Favoriser le travail de réseau et la cohérence des parcours de soins.

- Assurer le recours à un soutien psychologique et psychiatrique.
- Permettre l'accès à des actions de prévention et renforcer les connaissances et stratégies personnelles en matière d'éducation pour la santé.

LES 55 ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

1	Commission santé des enfants	29	Programme Sport Santé
2	Sensibiliser les professionnels à l'hygiène de vie et au bien-être des enfants	30	Programme d'aide à l'arrêt du tabac
3	Programme « L'hygiène de vie, on y réfléchit ? »	31	Semaine d'information sur la santé mentale
4	Sensibiliser les enfants à une hygiène de vie favorable à leur santé	32	Sensibilisation des professionnels à la santé mentale
5	Programme « Bien dans ma tête, bien dans mes baskets »	33	Prévention du mal-être et du suicide
6	Création d'une antenne délocalisée du programme d'éducation thérapeutique du patient POIPLUME	34	Animation du Conseil local de santé mentale du territoire messin
7	Intégrer la santé dans les groupes de paroles des parents	35	Développer un urbanisme favorable à la santé
8	Prévenir les troubles de langage : développement des compétences langagières des enfants	36	Aménager des espaces verts favorables à la santé
9	Prévenir les troubles de langage : engagement des parents	37	Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillants des enfants
10	Prévenir les troubles de langage : sensibilisation des professionnels	38	Préserver durablement la ressource en eau potable et valoriser les circuits courts agricoles à bas niveau d'impact environnemental
11	Commission santé des jeunes	39	Ateliers éco-gestes
12	Les réseaux sociaux, vecteurs de prévention	40	Les classes du goût
13	Programme de prévention du tabagisme en milieu scolaire	41	Alimentation : améliorer l'accès à une offre de qualité
14	Journée mondiale de lutte contre le Sida	42	Accompagner le renforcement des dispositifs favorisant la mobilité active
15	Ateliers « Les conduites à risques ? Parlons-en entre jeunes ! »	43	Food truck éducatif itinérant
16	Semaine de la prévention	44	Réseaux de contacts privilégiés
17	Projet « Allez les filles ! »	45	Un mode d'accueil pour tous : un accueil personnalisé en multi-accueil pour les enfants en situation de handicap
18	Kit éducatif santé et citoyenneté	46	Guide professionnel MAIA
19	Coordination des professionnels dans la prise en charge des femmes victimes de violences	47	Lutte contre l'isolement des personnes âgées
20	Sensibilisation des professionnels à la problématique des violences faites aux femmes	48	Repérer et accompagner les personnes âgées fragiles
21	Renforcer l'accueil de jour des femmes victimes de violence - Inform'elles	49	Ateliers Bien vieillir
22	Prévention des inégalités de genre	50	Accompagnement et soutien des personnes séropositives
23	Développement des compétences psychosociales des femmes en chantier d'insertion	51	Accompagner les projets d'exercice coordonné
24	Paroles de femmes	52	Gestes de premiers secours
25	Visibilité des compétences des sages-femmes	53	Médiation en santé
26	Accompagner les habitants vers le dépistage organisé des cancers	54	Habitants, veilleurs de la santé de leur quartier
27	Programme « Je t'aime mon cœur »	55	Plateforme centrale d'accueil et d'accompagnement médico-psycho-social
28	Ateliers « Santé vous bien »		

LES PARTENAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU TERRITOIRE MESSIN

LISTE NON-EXHAUSTIVE ET OUVERTE

- Agence régionale de santé Grand Est
- Préfecture de Moselle
- Conseil régional Grand Est
- Communauté d'agglomération Metz Métropole
- Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle
- Université de Lorraine
- Conseil départemental de Moselle
- Centre communal d'action sociale de Metz
- Caisse primaire d'assurance maladie de Moselle
- Mutualité française Grand Est
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle
- Centre hospitalier de Jury
- Centre hospitalier régional Metz-Thionville
- Clinique Claude Bernard
- Hôpitaux privés de Metz
- Hôpital d'instruction des armées Legouest
- Service de santé au travail et DIRECCTE
- Régime social des indépendants
- Mutualité sociale agricole
- Conseil territorial de santé
- URPS Médecins
- URPS Sages-femmes
- Syndicat des orthophonistes de Moselle (SDOM 57)
- PMI de Moselle
- DSDEN de la Moselle
- Réseau de santé Metz Arrondissement
- LAPE La cour ensoleillée
- Du Côté des loisirs
- UDAF 57
- Association de consommateurs et d'utilisateurs CLCV
- Réseau de solidarité des associations messines
- Médecins du monde
- Le Relais FOMAL
- Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA)
- Centre Edison du CDPA
- Mission locale du Pays messin
- CRI-BIJ de Moselle
- APSIS Emergence
- Association accueil, écoute et soins
- SUMPPS de Metz
- CHRS Le Passage
- Protection judiciaire de la jeunesse
- MJC de Metz-Borny
- ADACS de Bellecroix
- Centre socio-culturel Lacour
- Centre social Pioche
- AIDES
- Association d'information et d'entraide Mosellane
- École de sages-femmes de Metz
- Direction départemental de la cohésion sociale
- Centre d'examen de santé de la CPAM
- Comité mosellan de la ligue contre le cancer
- AMODEMACES
- Comités régional et départemental olympique et sportif de Lorraine
- CISS Lorraine
- Association des diabétiques de Metz (AFD 57)
- France AVC
- VAIR Nord Lorraine
- Label vie
- ATMO Grand Est
- CPN Coquelicot
- DRAAF Grand Est
- DREAL Grand Est
- UFC Que choisir
- Metz à vélo
- ADOMA Nord-Est
- Fédération des seniors de la Moselle
- Fédération ADMR de la Moselle
- VITAME Metz
- Dispositif MAIA de la Moselle
- Centre local d'information et de coordination de Moselle
- Centre de psychogériatrie
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est



metz.fr